Consignes Projets tuteurés

Table des matières

Ι	Les	FJ	2
	I.1	Objectifs	2
	I.2	Le tuteur	2
	I.3	Les sujets	2
	I.4	Groupes et validation des affectations	2
	I.5	. .	3
ΙΙ	Le p	projet tuteuré en S1	4
	II.1	Objectifs	4
	II.2	Réalisations attendues	4
	II.3	Évaluation	4
			4
ΙI			5
	III.1	Objectifs	5
	III.2	Réalisations attendues	5
	III.3	Évaluation	5
			5
ΙV	Lep	projet tuteuré en S3	6
	IV.1	Objectifs	6
	IV.2	Réalisations attendues	6
			6
			6
V	Le p	projet tuteuré en S4	7
			7
			7
			7
	V.4		7
	·	8	7

I Les projets tuteurés à l'iut

Tous les étudiants sont concernés.

Deux projets à réaliser sur les deux ans :

- un projet en S1,
- un projet réparti sur les semestres S2, S3 et S4.

I.1 Objectifs

Les projets tuteurés ont pour objectifs :

- de vous apprendre à travailler en groupe,
- de vous apprendre à gérer un projet de la conception au développement,
- de vous faire découvrir des outils et des technologies au-delà de ce que vous voyez en cours,
- de vous apprendre à synthétiser des informations et à les transmettre.

Les projets tuteurés sont importants, et les notes constituent une part significative de votre moyenne.

I.2 Le tuteur

Chaque enseignant peut être tuteur et encadrer un projet (au plus cinq pour le S1 et quatre pour les autres semestres).

- il participe à des réunions régulièrement pour faire le point sur l'avancement du projet : au minimum quatre par semestre,
- il veille à la bonne cohésion du groupe et à la régularité du travail,
- il s'occupe de l'évaluation du projet.

C'est aux étudiants qu'incombe la prise de rendez-vous pour fixer les réunions.

I.3 Les sujets

- des sujets de projets tuteurés sont proposés par les enseignants (cliquez ici)
- vous pouvez proposer votre propre sujet à condition de trouver un tuteur qui accepte de vous encadrer.

I.4 Groupes et validation des affectations

Les groupes pour les projets doivent être constitués de 4 à 6 étudiants.

Aucun groupe de trois étudiants ou moins ne sera accepté.

Toutes les affectations de projets tuteurés doivent être validées par le responsable des projets tuteurés.

Pour résumer, il faut donc :

- constituer un groupe d'au moins quatre étudiants et choisir votre sujet,
- <u>contacter le tuteur</u> pour vérifier que le sujet est encore libre et savoir s'il accepte de vous encadrer,
- envoyer un mail au responsable avec le nom du sujet, le nom du tuteur et le nom des membres du groupe.

I.5 Évaluation

Les critères d'évaluation des projets diffèrent selon les semestres.

Dans tous les cas, l'évaluation fait l'objet d'une notation de groupe et se base toujours sur la régularité du travail et sur les réalisations.

Cependant, si la répartition du travail n'a pas été effectuée de façon équitable entre les membres, le tuteur peut noter individuellement un ou plusieurs membres du groupe.

II Le projet tuteuré en S1

II.1 Objectifs

- réaliser un travail de recherche documentaire sur le thème choisi en lien avec l'informatique,
- sélectionner et synthétiser des informations sous la forme d'un poster au format A1,
- présenter oralement le contenu du poster.

II.2 Réalisations attendues

• un poster au format A1, qui sera imprimé et affiché dans les couloirs du département. L'impression du poster est réalisée par le département informatique.

Votre poster doit respecter les contraintes suivantes :

- o format A1 (attention à la résolution de votre fichier, A1 = 594×841 mm, préférez le 300dpi pour une bonne impression)
- o fichier au format PDF ne dépassant pas 10 Mo,
- o le poster doit contenir vos noms complets, celui de votre tuteur ainsi que la mention exacte Département Informatique IUT Lyon 1 et le logo officiel de l'IUT

Les posters ne respectant pas ces contraintes ne seront pas imprimés.

• une présentation orale du poster : la présentation dure 10 minutes et se fait devant un jury composé du tuteur et d'un candide. Elle est suivie d'une phase de questions durant entre 10 et 20 minutes.

L'objectif de la présentation est de détailler les contenus choisis et éventuellement d'expliquer les choix graphiques. Le seul support est le poster (pas de diaporama à réaliser).

II.3 Évaluation

La note est donnée à l'issue de la présentation orale et se base sur trois critères :

- le poster en lui-même (aspect esthétique, contenu, ...)
- la présentation orale
- le suivi et la présence aux réunions

II.4 Calendrier prévisionnel

	S1	G6S1
Date limite de choix de sujet	12/10/2017	15/03/2018
Date limite de rendu du poster	7/12/2017	31/05/2018
Date de présentation du poster	11/01/2018	14/06/2018

III Le projet tuteuré en S2

III.1 Objectifs

- délimiter le sujet choisi et définir un cahier des charges précis en accord avec le tuteur,
- choisir les technologies adaptées à la réalisation du projet,
- déterminer les différentes tâches à réaliser et faire un planning prévisionnel en réfléchissant à la répartition des tâches au sein du groupe,
- débuter le développement.

Le projet de S2 se poursuit en S3 et en S4.

III.2 Réalisations attendues

- un dossier de conception : document de 10 pages environ présentant les fonctionnalités du projet, les maquettes de celui-ci, un planning prévisionnel et les choix technologiques,
- se former sur les technologies choisies,
- un prototype du projet : l'objectif est de débuter le développement et de réaliser un produit qui ne simule que quelques aspects du projet final.

Le tuteur peut éventuellement adapter les exigences en fonction du projet choisi.

III.3 Évaluation

L'évaluation se fait lors d'une revue de projet avec un candide éventuel qui consiste à présenter le dossier de conception au tuteur.

Il ne s'agit pas d'une soutenance orale et il n'est pas demandé de faire un diaporama.

La note est donnée à l'issue de cette revue de projet et se base sur quatre critères :

- le dossier de conception en lui-même (contenu, qualité de la rédaction, ...),
- le suivi et la présence aux réunions,
- la qualité du prototype,
- la présentation du projet.

III.4 Calendrier prévisionnel

	S2	G6S2
Date limite de choix de sujet	1/02/2018	12/10/2017
Date limite de rendu du dossier de conception logiciel	14/06/2018	18/01/2018
Date de la revue de projet	21/06/2018	25/01/2018

IV Le projet tuteuré en S3

IV.1 Objectifs

- poursuivre le projet dont l'analyse a été faite en S2,
- faire du développement,
- gérer la réalisation d'un projet jusqu'à son aboutissement

IV.2 Réalisations attendues

- une réalisation technique fonctionnelle et aboutie,
- une fiche de suivi : cette fiche récapitule les bilans des réunions avec le tuteur (avancement du projet et objectifs fixés).

Il faut au minimums 5 réunions pour ce semestre.

IV.3 Évaluation

La note est donnée à l'issue d'une réunion bilan avec le tuteur en fin de semestre. Elle se base sur deux critères :

- la fiche de suivi,
- le projet réalisé en lui-même.

IV.4 Calendrier prévisionnel

	S3	G6S3
Date limite de validation des groupes	21/09/2017	1/03/2018
Date limite de la réunion bilan	25/01/2018	14/06/2018

V Le projet tuteuré en S4

V.1 Objectifs

- présenter à l'oral et à l'écrit le projet réalisé en S2-S3,
- apporter éventuellement des améliorations au projet.

V.2 Réalisations attendues

- un rapport technique d'environ 30 pages présentant le projet, la gestion du déroulement de celui-ci et les choix techniques.
 - Ce rapport doit aussi aborder un point technique : une difficulté (résolue ou non) présentée de manière à ce qu'une personne ne connaissant pas le sujet puisse comprendre la problématique.
- une soutenance orale : elle dure 20 minutes et est suivie d'une phase de questions. Le jury est constitué du tuteur et d'un candide.

Le rapport doit être rendu au minimum une semaine avant la date de la soutenance afin que le tuteur ait le temps de procéder à son évaluation.

V.3 Évaluation

La note est donnée à l'issue de la soutenance. Elle se base sur trois critères :

- le rapport écrit,
- la soutenance orale,
- les améliorations éventuelles apportées au projet.

V.4 Mise en garde

Le semestre 4 ne dure que huit semaines et en plus des cours, la recherche d'un stage prend beaucoup de temps.

Les soutenances auront lieu deux semaines avant la fin des cours, il faut donc anticiper la préparation du rapport et de la soutenance.

V.5 Calendrier prévisionnel

	S4	G6S4
Date limite pour rendre le rapport	15/03/2018	5/10/2017
Date de la soutenance	22/03/2018	12/10/2017